



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 novembre 2010 à 20 h et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier, le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Gordon Beach, décédé le 28 septembre 2010, à l'âge de 81 ans;
- Madame Danielle Corbeil, décédée le 6 octobre 2010, à l'âge de 71 ans.
Madame Corbeil est la mère de monsieur Michel Lacasse, directeur général;
- Monsieur Mario Amyot, décédé le 24 octobre 2010, à l'âge de 88 ans. Monsieur Amyot est le beau-père de Lyne Levert, conseillère municipale à la Ville de Boisbriand;
- Monsieur Henri Dubois, décédé le 23 octobre 2010, à l'âge de 89 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

RÉSOLUTION 2010-11-708 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'ordre du jour de la manière suivante :

- Par l'ajout de l'article 28.1 - « **Projet de loi 109 sur l'éthique municipale** - Demande au gouvernement d'adopter, pour les élus municipaux et les députés, les mêmes règles et principes sur certains aspects fondamentaux concernant l'éthique et la déontologie. »
- Par l'ajout de l'article 40.1 – « **Engagement du directeur général de la Ville** »

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résumant comme suit :

Monsieur André Dion

- Incendies à la Communauté juive;
- Projet AccelLab;
- Taxes de la Communauté juive.

Monsieur André Bordeleau

- Centre d'excellence sur glace;
- Déneigement du chemin de la Côte-Sud.

Note - Aux procès-verbaux des séances antérieures, nous avons erronément nommé monsieur André Bordeleau comme étant « Alain Bordeleau ». Prière de faire la correction.

Monsieur Tony Spadaccino

- Circuit d'autobus de la rue Bourassa;
- Pétition contre le circuit d'autobus sur la rue Bourassa.

Monsieur Denis Marotte

- Demande de feu de circulation à l'intersection de la montée Sanche et du boulevard des Entreprises;

La période de questions a été d'une durée de vingt (25) minutes.

RÉSOLUTION 2010-11-709

PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2010 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 octobre 2010.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-710

RÈGLEMENT RV-753-266 - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFALT

D'adopter le Règlement RV-753-266 modifiant le Règlement de zonage RV-753 ayant trait aux dispositions particulières dans la zone I-1 404. (Usage école)

De fixer la procédure d'enregistrement au 29 novembre 2010.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée demande le vote sur cette adoption.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert et madame la mairesse Marlene Cordato.

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2010-11-711
RÈGLEMENT RV-753-267 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-753-267 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour permettre l'assujettissement des zones C-3 319 et C-3 320 à la norme spéciale de « Projet commercial intégré ». (Autoroute 13)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-712
RÈGLEMENT RV-753-268 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-753-268 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour permettre l'assujettissement de la zone I-3 463 à la norme spéciale de « Projet commercial intégré ». (Projet Dion)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-713
RÈGLEMENT RV-753-269 - SECOND PROJET - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Second Projet de règlement RV-753-269 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin de permettre les logements intergénérationnels dans une habitation unifamiliale jumelée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-714
RÈGLEMENT RV-753-270 - SECOND PROJET - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adopter le Second Projet de règlement RV-753-270 modifiant les dispositions du Règlement de zonage RV-753 ayant trait à l'agrandissement d'un immeuble ayant un usage dérogatoire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-715
RÈGLEMENT RV-1369-2 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le Règlement RV-1369-2 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1369 ayant trait au secteur commercial de l'avenue des Grandes Tourelles.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-716
RÈGLEMENT RV-1419-1 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le Règlement RV-1419-1 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1419 ayant trait au secteur industriel de l'avenue des Grandes Tourelles.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-717
RÈGLEMENT RV-1482 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-1482 sur le tarif de raccordement d'une entrée privée au service d'aqueduc municipal visé par le Règlement RV-1426.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-718
RÈGLEMENT RV-1483 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-1483 décrétant des travaux d'éclairage, de bordure et de pavage sur la rue Raymond-Lévesque.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-719
RÈGLEMENT RV-1484 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1484 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-720
RÈGLEMENT RV-1485 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-1485 prévoyant le financement de l'acquisition d'un immeuble situé au 592, chemin de la Grande-Côte.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-721
RÈGLEMENT RV-1486 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1486 prévoyant l'établissement d'études et des plans et devis pour l'agrandissement de la bibliothèque et décrétant un emprunt à ces fins.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-722
RÈGLEMENT RV-656-10 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-656-10 modifiant le Règlement RV-656 sur les rejets dans les réseaux d'égouts de la Ville de Boisbriand.

RÉSOLUTION 2010-11-723
RÈGLEMENT RV-991-26 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-991-26 modifiant le Règlement RV-991-21 sur la régie et l'administration de l'aqueduc, fixant la taxe d'eau et établissant la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées.

RÉSOLUTION 2010-11-724
RÈGLEMENT RV-992-14 - AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-992-14 modifiant le Règlement RV-992-11 concernant l'enlèvement des déchets, l'établissement d'un système de collecte sélective et l'imposition d'une compensation à ces fins.

RÉSOLUTION 2010-11-725
RÈGLEMENT RV-1487 - AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1487 décrétant des tarifs pour certains biens, services ou activités pour l'année 2011.

RÉSOLUTION 2010-11-726
RÈGLEMENT RV-753-269 - AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-753-269 modifiant le Règlement de zonage RV-753 afin de permettre les logements intergénérationnels dans une habitation unifamiliale jumelée.

RÉSOLUTION 2010-11-727
RÈGLEMENT RV-1332-2 - AVIS DE MOTION

Monsieur Patrick Thifault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1332-2 modifiant l'objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1332 ayant trait aux travaux d'immunisation de terrains situés sur la terrasse Robert et l'avenue des Mille-Îles.

**RÉSOLUTION 2010-11-728
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 23 septembre 2010 au 20 octobre 2010 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-729
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 septembre 2010 au 15 octobre 2010 :

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 835 918,39	
Activités financières d'investissement	1 178 293,15	
Total des chèques fournisseurs		4 014 211,54
Salaires – Dépenses	712 098,67	
Salaires - Déductions	(232 266,82)	
Total des salaires nets		479 831,85
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 494 043,39

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-730
FERMETURE DE RÉGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la fermeture des règlements apparaissant à la liste préparée par madame Lisette Dussault, assistante trésorière, datée du 18 octobre 2010, révisée le 22 octobre 2010 et dont le financement est complété.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-731
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1° par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » au tableau apparaissant plus bas;

2° par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » au tableau apparaissant plus bas;

3° par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention ». Les protocoles d'entente sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés au tableau ci-après;

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N° du règlement	Titre	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense (financements)						Solde résiduaire à annuler (4 - 6)
				Total (6 à 10)	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Promoteurs	Paiement comptant	
						Fonds général	Subventions			
RV-1370	Réf. pont et viaducs ...	229 100	229 100	229 100	229 100					0
RV-1382	Divers travaux parcs	1 160 000	1 160 000	1 160 000	1 160 000					0
RV-1386	Regards d'échantillonnage	605 000	605 000	405 000	405 000					200 000
RV-1400	Boutures et branches	55 000	55 000	55 000	55 000					0
RV-1409	Hon. prof. réam.G-Allée	355 652	355 652	355 600	355 600					52
RV-1430	Acq. véhicules & équip.	200 200	200 200	199 500	199 500					700
RV-1439	Acq. véhicules & équip.	200 000	200 000	200 000	200 000					0
RV-1452	Travaux CERVEAU	215 000	215 000	215 000	215 000					0
		3 019 952	3 019 952	2 819 200	2 819 200	0	0	0	0	200 752

D'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent au tableau sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant ».

DE demander au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-732 LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 14 octobre 2010, révisée le 18 octobre 2010, montrant un total de 1 010 609,61 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-733
RAPPORT FINANCIER INTÉRIMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE
FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt du Rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-734
EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser le trésorier de la Ville dépenser la somme de 30 000 \$, pour le remplacement des équipements volés au bâtiment CERVEAU, financé comme suit :

- 10 000 \$ par emprunt au fonds de roulement, remboursable sur une période de trois (3) ans;
- 20 000 \$ remboursée par les assureurs.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-735
SOUMISSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS –
TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE RAYMOND-LÉVESQUE - CONTRAT
2010-1157 - RÈGLEMENT RV-1483**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux d'éclairage sur la rue Raymond-Lévesque, tel que dressé par la greffière, en date du 19 octobre 2010, contrat 2010-1157.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-736
SOUSSIONS – TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE RAYMOND-
LÉVESQUE - CONTRAT 2010-1157 - RÈGLEMENT RV-1483**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu cinq (5) soumissions pour les travaux d'éclairage sur la rue Raymond-Lévesque, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Laurin, Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	62 451,88 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel Saint-Eustache (Québec) J7R 5R3	67 725,38 \$
Construction Serge Demers 671, Des Ateliers Boucherville (Québec) J4B 8H3	77 652,34 \$
Pierre Brossard (1981) ltée 9595, rue Ignace Brossard (Québec) J4Y 2P3	80 193,45 \$
Néolect / Le Saux inc. 104, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	81 111,64 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'offre Laurin, Laurin (1991) inc., au montant de 62 451,88 \$ comprenant toutes les taxes pour les travaux d'éclairage sur la rue Raymond-Lévesque.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-737
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –
CONCIERGERIE AU CHALET PELLERIN - CONTRAT 2010-1158**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie au chalet Pellerin, dressé par la greffière en date du 12 octobre 2010, contrat 2010-1158.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-738
SOUMISSIONS – CONCIERGERIE AU CHALET PELLERIN - CONTRAT
2010-1158**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres invitation, la Ville a reçu deux (2) soumissions pour les travaux de conciergerie au Chalet Pellerin , à savoir :

Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 01-12-2010 au 30-11-2011	895 \$	1 010,05 \$	12 126 \$
Du 01-12-2011 au 30-11-2012	895 \$	1 010,05 \$	12 126 \$
Du 01-12-2012 au 30-11-2013	895 \$	1 010,05 \$	12 126 \$
TOTAL (3 ANS)			36 378 \$

Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 01-12-2010 au 30-11-2011	935 \$	1 055,38 \$	12 664,58 \$
Du 01-12-2011 au 30-11-2012	945 \$	1 066,67 \$	12 800,03 \$
Du 01-12-2012 au 30-11-2013	955 \$	1 077,96 \$	12 935,48 \$
TOTAL (3 ANS)			38 400,09 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

ATTENDU que suite à l'analyse des offres reçues, il a été constaté qu'une erreur de calcul s'est glissée dans la soumission déposée par Natalia Cordeiro, le montant total de la soumission pour la période de trois ans étant de « 36 368,28 \$ ».

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter l'offre de Natalia Cordeiro, au montant de 36 368,28 \$ pour les travaux de conciergerie au chalet Pellerin, pour la période du 1^{er} décembre 2010 au 30 novembre 2013, contrat 2010-1158.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-739
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D’OUVERTURE DES SOUSSIONS –
CONCIERGERIE AU CENTRE SOCIOCULTUREL - CONTRAT 2010-1159**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’accuser réception du procès-verbal d’ouverture des soumissions pour les travaux de conciergerie au Centre socioculturel, dressé par la greffière en date du 19 octobre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-740
SOUSSIONS – CONCIERGERIE AU CENTRE SOCIOCULTUREL - CONTRAT
2010-1159**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres invitation, la Ville a reçu trois (3) soumissions pour les travaux de conciergerie au Centre socioculturel, à savoir :

Pla-Net inc. Services d’Entretien d’Édifices 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 13-12-2010 au 12-12-2011	2 480 \$	2 799,30 \$	33 591,60 \$
Du 13-12-2011 au 12-12-2012	2 505 \$	2 827,52 \$	33 930,23 \$
TOTAL (2 ANS)			67 521,83 \$

Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 13-12-2010 au 12-12-2011	2 710 \$	3 058,91 \$	36 706,92 \$
Du 13-12-2011 au 12-12-2012	2 710 \$	3 058,91 \$	36 706,92 \$
TOTAL (2 ANS)			73 413,84 \$

Vite Action inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	Montant mensuel	Total mensuel (taxes incluses)	Total annuel (taxes incluses)
Du 13-12-2010 au 12-12-2011	2 899 \$	3 272,25 \$	39 267 \$
Du 13-12-2011 au 12-12-2012	2 899 \$	3 272,25 \$	39 267 \$
TOTAL (2 ANS)			78 534 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre de Pla-Net inc. Service d'entretien d'édifices, au montant de 67 521,83 \$ pour les travaux de conciergerie au Centre socioculturel, pour la période du 13 décembre 2010 au 12 décembre 2012, contrat 2010-1159.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-741
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –
TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE DORIS-LUSSIER, TRONÇON II -
CONTRAT 2010-1156 - RÈGLEMENT RV-1461**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour les travaux d'éclairage sur la rue Doris-Lussier, tronçon II, dressé par la greffière adjointe en date du 26 octobre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-742
SOUSSIONS – TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE SUR LA RUE DORIS-LUSSIER,
TRONÇON II - CONTRAT 2010-1156 - RÈGLEMENT RV-1461**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres invitation, la Ville a reçu cinq (5) soumissions pour les travaux d'éclairage sur la rue Doris-Lussier, tronçon II, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUSSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Pierre Brossard (1981) ltée 9595, rue Ignace Brossard (Québec) J4Y 2P3	54 387,51 \$
Construction Serge Demers 671, Des Ateliers Boucherville (Québec) J4B 8H3	54 618,21 \$
Laurin, Laurin (1991) inc. 4500, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1R9	56 084,21 \$
Lumidaire inc. 435-A, boulevard Industriel Saint-Eustache (Québec) J7R 5R3	59 012,58 \$
Néolect / Le Saux inc. 104, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8	64 564,50 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et par la firme Genivar.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter l'offre de Pierre Brossard (1981) Itée au montant de 54 387,51 \$ comprenant les taxes, pour les travaux d'éclairage sur la rue Doris-Lussier, tronçon II.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-743
SOUSSIONS – PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES SOUSSIONS –
DÉBLAIEMENT ET DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENTS ET TERRAINS
MUNICIPAUX - CONTRAT 2010-1154-1**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour le déblaiement et le déneigement de stationnements et terrains municipaux, dressé par la greffière en date du 28 octobre 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-744
SOUSSIONS – DÉBLAIEMENT ET DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENTS ET
TERRAINS MUNICIPAUX - CONTRAT 2010-1154-1**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu des soumissions pour le déblaiement et déneigement de stationnements et terrains municipaux, à savoir :

Soumissionnaires	Montant (taxes incluses)
Contrat : 2010-1154-A Aréna et @dobase (déneigement)	
Aménagement Expert Déneigement 271, Montée St-Charles St-Eustache (Québec) J7R 4K3	43 898 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée 3865, rue Alfred-Laliberté Boisbriand (Québec) J7H 1P7	44 021,25 \$

Les Terrassements Laurent Filion inc. 625, chemin de la Grande-Côte Boisbriand (Québec) J7G 3K7	47 998,97 \$
---	--------------

F. Gravel et Fils inc. 17551, Des Rivières Pierrefonds (Québec) H9J 2S3	52 215,97 \$
---	--------------

Contrat : 2010-1154 -B Centre socioculturel (déneigement)

Aménagement Expert Déneigement	7 489 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	7 562,63 \$
F. Gravel et Fils inc.	14 335,12 \$

Contrat : 2010-1154-C École des Grands-Chemins (déneigement)

Aménagement Expert Déneigement	7 489 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	7 562,63 \$
F. Gravel et Fils inc.	10 271,62 \$

Contrat : 2010-1154-D Hôtel de ville (déneigement)

Aménagement Expert Déneigement	15 398 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	15 351 \$
F. Gravel et Fils inc.	26 000,64 \$

Contrat : 2010-1154-E	rue Pellerin (déblaiement)	rue Piette (déblaiement)	rue Péladeau (déblaiement)	Total (taxes incluses)
Aménagement Expert Déneigement	1 000 \$	2 430 \$	5 459 \$	8 889 \$

Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	NIL	NIL	NIL	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	1 354,50 \$	2 821,88 \$	5 079,38 \$	9 255,76 \$
F. Gravel et Fils inc.	1 693,12 \$	6 038,81 \$	13 319,25 \$	21 051,18 \$

Contrat : 2010-1154-F Station de pompage Rivière-Cachée (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	2 500 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	1 123,11 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL
F. Gravel et Fils inc.	620,81 \$

Contrat : 2010-1154-G Station de pompage terrasse Filion (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	798 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	874,78 \$
F. Gravel et Fils inc.	733,68 \$

Contrat : 2010-1154-H Station de pompage Lauzon (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	3 900 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	1 010,23 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL
F. Gravel et Fils inc.	225,75 \$

Contrat : 2010-1154-I Station de pompage LaVérendrye (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	4 500 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	671,61 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL

F. Gravel et Fils inc.	169,31 \$
------------------------	-----------

Contrat : 2010-1154-J Station de surpression Côte-Sud (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	4 500 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	1 687,48 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL
F. Gravel et Fils inc.	1 185,18 \$

Contrat : 2010-1154-K Station Nord-Sud (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	2 500 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	897,36 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL
F. Gravel et Fils inc.	733,68 \$

Contrat : 2010-1154-L Usine de pompage Curé-Boivin (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	898 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	891,71 \$
F. Gravel et Fils inc.	2 031,75 \$

Contrat : 2010-1154-M Station de pompage Lionel-Bertrand (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	3 900 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	2 251,86 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL
F. Gravel et Fils inc.	406,35 \$

Contrat : 2010-1154-N	Usine d'épuration et stationnement (déblaiement)	Fourrière municipale (déneigement)	Total (taxes incluses)
Aménagement Expert Déneigement	16 691 \$	3 198 \$	19 889 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	NIL	NIL	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	20 994,75 \$	6 772,50 \$	27 767,25 \$
F. Gravel et Fils inc.	26 243,43 \$	7 985,90 \$	34 229,33 \$

**Contrat : 2010-1154-O Station de pompage Ambroise-Lafortune
(déblaiement)**

Aménagement Expert Déneigement	4 500 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	784,48 \$
Les Terrassements Laurent Filion inc.	NIL
F. Gravel et Fils inc.	903 \$

Contrat : 2010-1154-P Station de pompage terrasse Robert (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	798 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	823,99 \$
F. Gravel et Fils inc.	581,30 \$

Contrat : 2010-1154-Q Station de pompage Gilles (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	989 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Itée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	1 072,31 \$
F. Gravel et Fils inc.	180,60 \$

Contrat : 2010-1154-R Parc Perron - Patinoire (déblaiement)

Aménagement Expert Déneigement	1 250 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve ltée	NIL
Les Terrassements Laurent Filion inc.	1 467,38 \$
F. Gravel et Fils inc.	1 190,83 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter l'offre au montant de 784,48 \$, taxes incluses, de Les entreprises Charles Maisonneuve, étant le soumissionnaire le plus bas conforme pour le contrat suivant :

- Station de pompage Ambroise-Lafortune - déblaiement - contrat 2010-1154-1-O;

D'accepter l'offre au montant total de 16 242,71 \$, taxes incluses, de Les terrassements Laurent Filion inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les contrats suivants :

- Hôtel de Ville - déneigement - contrat 2010-1154-1-D;
- Usine de pompage Curé-Boivin - déblaiement - contrat 2010-1154-1-L;

D'accepter l'offre au montant total de 6 027,49 \$, taxes incluses, de F. Gravel et fils inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les contrats suivants :

- Station de pompage Rivière-Cachée - déblaiement - contrat 2010-1154-1-F;
- Station de pompage terrasse Filion - déblaiement - contrat 2010-1154-1-G;
- Station de pompage Lauzon - déblaiement - contrat 2010-1154-1-H;
- Station de pompage La Vérendrye - déblaiement - contrat 2010-1154-1-I;
- Station de surpression Côte-Sud - déblaiement - contrat 2010-1154-1-J;
- Station Nord-Sud - déblaiement - contrat 2010-1154-1-K;
- Station de pompage Lionel-Bertrand - déblaiement - contrat 2010-1154-1-M;
- Station de pompage terrasse Robert - déblaiement - contrat 2010-1154-1-P;
- Station de pompage Gilles - déblaiement - contrat 2010-1154-1-Q;
- Parc Perron - patinoire - déblaiement - contrat 2010-1154-1-R;

D'accepter l'offre au montant total de 87 654 \$, taxes incluses, de Aménagement Expert Déneigement, étant le plus bas soumissionnaire conforme pour les contrats suivants :

- Aréna et @dobase - déneigement - contrat 2010-1154-1-A;
- Centre socioculturel - déneigement - contrat 2010-1154-1-B;
- École des Grands-Chemins - déneigement - contrat 2010-1154-1-C;
- Détail A - rue Pellerin - déblaiement - contrat 2010-1154-1-E;

- Détail B - rue Piette - déblaiement - contrat 2010-1154-1-E;
- Détail C - rue Péladeau - déblaiement - contrat 2010-1154-1-E;
- Usine d'épuration et stationnement - déblaiement - contrat 2010-1154-1-N;
- Fourrière municipale - déneigement - contrat 2010-1154-1-N;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-745
RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE
AU 2 NOVEMBRE 2010 ET DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS**

La mairesse fait lecture intégrale de son rapport sur la situation financière de la Ville de Boisbriand, dont le texte est reproduit ci-après, puis le dépose accompagné des annexes requises par la Loi.

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville de Boisbriand
Déposé à la séance régulière du conseil municipal du 2 novembre 2010.

**Rapport de la mairesse sur la situation financière
de la Ville de Boisbriand
Déposé à la séance régulière du conseil municipal du 2 novembre 2010**

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Monsieur le directeur général
Monsieur le directeur général adjoint et trésorier,
Monsieur le directeur général adjoint,
Madame la greffière,
Représentants des médias,

En cette fin d'année 2010, j'ai le plaisir, à titre de mairesse de Boisbriand, et conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes du Québec, et à la Loi sur le traitement des élus municipaux, de vous faire rapport ce soir sur la situation financière de la Ville de Boisbriand.

Dans ce rapport, je traiterai des états financiers de l'exercice 2009, je donnerai un aperçu des résultats anticipés pour l'année 2010, puis je donnerai les orientations générales du prochain budget 2011.

Toujours en respect de la Loi, je dépose également la liste de tous les contrats conclus entre le 1^{er} octobre 2009 et le 30 septembre 2010, qui comportent une dépense de plus de 25 000 \$, de même que ceux qui représentent une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même fournisseur lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000 \$.

1. Les derniers états financiers au 31 décembre 2009

Les états financiers non consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 indiquent un déficit de 729 000 \$.

L'an dernier, les recettes et les dépenses ont varié comme suit :

	OPÉRATIONS COURANTES		
	Budget (M \$)	Réel (M \$)	Écart (M \$)
Revenus	44,457	43,151	(1, 306)
Dépenses	44,387	43,790	(0,597)
Affectations	(0,070)	(0,090)	0,020
Écart	<u>0</u>	<u>(0,729)</u>	<u>(0,729)</u>

Je souligne que le manque de revenus en 2009 s'explique principalement par une évaluation moins élevée que prévu, donc des taxes foncières moins élevées que prévu.

2. Dernier rapport du vérificateur externe

La vérification externe du rapport financier 2009 consolidé de la Ville de Boisbriand a été réalisée par Amyot Gélinas, S.E.N.C.

Ces derniers ont produit un rapport de vérification sans réserve.

3. Dernier programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Le programme triennal des immobilisations permet au conseil municipal de planifier les dépenses en immobilisations pour les trois prochaines années.

Le programme triennal des années 2010, 2011 et 2012 s'élève à 41,7 millions \$, alors que le précédent atteignait 33,4 millions \$.

Sommairement, les principaux investissements du programme triennal d'immobilisations sont les suivants :

	2010-2011-2012 (M \$)
• Travaux de génie (services municipaux)	27,6
• Parcs et terrains de jeux	5,6
• Aménagement, urbanisme et développement	2,5
• Édifices	2,0
• Transport routier	1,8
• Projet Salix	1,1
• Autres	1,1
TOTAL	<u>41,7</u>

4. Indications préliminaires des résultats financiers 2010

a) Opérations courantes

Pour 2010, nous prévoyons terminer l'année avec un léger surplus d'environ 200 000 \$.

	Budget (M \$)	Réel prévu (M \$)	Écart (M \$)
Revenus	47,2	47,6	0,4
Dépenses	46,5	46,1	(0,4)
Affectations	(0,7)	(1,3)	(0,6)
Écart	<u>0,0</u>	<u>0,2</u>	<u>0,2</u>

b) Investissements et financement 2010

Au cours de l'année 2010, la Ville de Boisbriand aura émis des obligations et des billets à long terme totalisant 19 millions \$.

Cette somme se répartit comme suit :

- 3,4 millions \$ pour des refinancements ;
- 15,7 millions \$ pour de nouveaux financements.

Le tableau qui suit rappelle les émissions de la Ville au cours des cinq dernières années :

ANNÉE	REFINANCEMENT (M \$)	NOUVEAU FINANCEMENT (M \$)	TOTAL (M \$)
2006	7,5	12,4	19,9
2007	5,1	23,2	28,3
2008	5,2	28,6	33,8
2009	8,5	26,7	35,2
2010	3,4	15,7	19,1

Je dépose également en annexe la liste des nouveaux financements réalisés en 2010.

Il faut aussi noter que certains de ces nouveaux investissements sont à la charge des citoyens de secteurs particuliers qui assument des travaux réalisés en façade de leur résidence.

Pour la période 2005-2010, la dette totale se répartissait comme suit :

Année	Ensemble (M \$)	Riverains (M \$)	Subventions (M \$)	Total (M \$)
2005	39,5	13,0	1,9	54,4
2006	45,9	13,4	1,8	61,1
2007	64,4	11,7	2,0	78,1

2008	87,9	10,1	1,6	99,6
2009	100,9	10,4	6,9	118,2
2010 (prévu)	104,2	15,6	5,7	125,5

c) Les actifs 2009

Au 31 décembre 2009, les actifs totaux (après amortissement) étaient de 202,8 millions \$, alors qu'au 31 décembre 2008 ils se chiffraient à 181,6 millions \$, répartis ainsi :

	<u>Actifs totaux au coût amorti</u>	
	2009 (M \$)	2008 (M \$)
Infrastructures (réseau d'aqueduc, réseau d'égout, réseau routier, etc.)	131,0	89,1
Bâtiments municipaux (hôtel de ville, bibliothèque, aréna, etc.)	15,8	15,8
Véhicules	1,4	1,5
Ameublement et équipement de bureau	1,3	0,7
Machinerie, outillage et équipement de voirie	1,3	1,4
Terrains	5,1	5,1
Travaux en cours	46,9	68,0
	<u>202,8</u>	<u>181,6</u>

Croissance de l'actif

Ces actifs au coût d'origine, si on ne tient pas compte de l'amortissement, représenteraient :

- au 31 décembre 2009: 293,5 M \$
 - au 31 décembre 2008 : 266,5 M \$
- VARIATION** 27,0 M \$

La valeur des actifs de la Ville a donc connu une croissance de 27 millions \$ en 2009.

d) Le taux d'endettement 2010

Le rôle d'évaluation prévu au 31 décembre 2010 sera de 2,3 milliards \$, dont 2,2 milliards \$ en valeurs imposables.

Notre taux d'endettement total se situera à 4,60 % au 31 décembre 2010, comparativement à 4,89 % au 31 décembre 2009, c'est-à-dire en considérant les travaux exécutés et non financés par rapport à la richesse foncière uniformisée.

e) Rémunérations et allocations des membres du conseil municipal pour 2010

- La mairesse reçoit 65 401 \$ à titre de rémunération de base et 4 791 \$ en tant que présidente d'un comité, plus une allocation non imposable de 14 759 \$
- Les conseillers municipaux reçoivent quant à eux 21 800 \$, plus une allocation non imposable de 10 900 \$
- Le maire suppléant reçoit 622 \$ par mois, plus une allocation non imposable de 311 \$
- Les conseillers qui assument la présidence d'une commission reçoivent 2 560 \$, plus une allocation non imposable de 1 280 \$ par commission, par année
- Les conseillers qui occupent la vice-présidence d'une commission reçoivent quant à eux 1 708 \$, plus une allocation non imposable de 854 \$ par commission, par année
- Un conseiller délégué à la MRC reçoit 203 \$ par séance, plus une allocation non imposable de 101 \$
- Un conseiller délégué à la Régie intermunicipale de police reçoit 203 \$ par séance, plus une allocation non imposable de 101 \$
- Un conseiller membre du comité de formation d'une régie intermunicipale reçoit 203 \$ par séance, plus une allocation non imposable de 101 \$

5. Orientations générales du budget 2011 et du programme triennal d'immobilisations 2011 - 2012 - 2013

— J'annonce que tous nos efforts tendront à limiter le plus possible l'augmentation du **fardeau** fiscal de nos concitoyens. La volonté politique y étant, l'ensemble des membres de mon Conseil et des directeurs de service travailleront en concertation à la réalisation maximale de cet objectif.

— Je prévois qu'au pire, nous maintiendrons le même **niveau actuel** en matière de qualité, de fréquence et d'efficacité de service ; cependant, il est clair que nous allons plutôt chercher à l'améliorer. Encore ici, je fais appel à la collaboration de toutes les instances municipales concernées par la qualité de vie que peut, et que doit, offrir Boisbriand à sa population.

— Nous prendrons toutes les mesures adéquates pour assurer la viabilité financière de la Ville à **long terme**. Refusant net une gestion à la petite semaine, nous avons plutôt cette responsabilité collective d'adopter une approche qui s'appuie sur une véritable vision, seule garante d'un avenir serein et stable pour la population de Boisbriand

— J'entends agir avec rigueur pour dégager et surtout conserver des **marges** de manœuvre stratégiques qui vont nous permettre de gérer le développement

— Un élément clé des grandes orientations qui vont guider notre action à Boisbriand est constitué par le choix éclairé des **investissements** que nous serons appelés à faire. En effet, ils seront réalisés sur la seule base des bénéfiques que pourra en retirer notre collectivité.

6. Conclusion

Depuis un an déjà, nous travaillons ferme à proposer à la population une meilleure qualité de vie, à tous égards.

La situation financière présentée ici ce soir témoigne avec éloquence des efforts concertés et soutenus que nous faisons dans ce sens.

La grande différence réside maintenant dans le fait que mon administration travaille, dans l'intérêt premier de ses citoyennes et citoyens, à la réalisation d'un objectif clair et réaliste. C'est en effet notre souci commun que nos décisions reflètent les besoins réels et la capacité de payer des contribuables dans l'offre de services et les projets que pilote notre Ville.

Nous avons jeté les bases d'un plan de développement global, qui allie vision et rigueur.

Et c'est précisément la tâche à laquelle se dédient les membres de mon Conseil municipal et nos directeurs de services : relever avec créativité les défis que posent la recherche de la santé financière de notre Ville et son développement socio-économique harmonieux et constant.

Je vous remercie de votre attention.

La mairesse
Marlene Cordato

RÉSOLUTION 2010-11-746 CONSEIL - DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE désigner, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), monsieur le conseiller Denis Hébert, comme étant le maire suppléant pour la période du 3 novembre 2010 jusqu'à la séance régulière du 1^{er} mars 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-747
NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2010**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter l'offre de service présentée par Amyot Gélinas, comptables agréés, pour les services professionnels de vérification externe pour l'exercice financier 2010, pour une somme totale de 24 000 \$, taxes incluses.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-748
POLITIQUE D'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'approuver la Politique d'utilisation des technologies de l'information de la Ville, telle que préparée par le Service Technologie de l'information et datée de novembre 2010, laquelle remplace la politique antérieure.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-749
ACQUISITION DU LOT 3 894 234 - 592, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - CLUB
ARAMIS DES LAURENTIDES INC. – DOSSIER 1833**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer au nom de la Ville, une promesse d'achat et de vente sensiblement conforme au projet présenté, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville, puis l'acte d'acquisition d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 894 234 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 592, chemin de la Grande-Côte à Boisbriand au montant de 648 386 \$ plus toutes les taxes applicables, le cas échéant.

DE mandater Me Michel Turgeon, notaire, pour la préparation de tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-750

ACTE DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL - LOTS 4 243 267, 4 243 268, 4 243 270 ET 4 243 271 - RUE RAYMOND-LÉVESQUE – DOSSIER 1832

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver le projet d'acte de servitude pour l'installation et l'entretien d'une conduite d'égout pluvial et divers équipements d'utilité publique sur une partie des lots 4 243 267, 4 243 268, 4 243 270 et 4 243 271 avec les propriétaires, Les Constructions J.-F. Trudeau Plus inc., Samaki-Éric Soumpholphakdy, Marie-Ève Laniel, Jean-Stéphane Dufresne, Stéphanie Tremblay, André Jr Gionet et Karine Blouin ou leurs représentants, tel que préparé par Me Michel Turgeon, notaire.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, le contrat notarié avec les propriétaires des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-751

ACTE DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL – LOTS 4 100 931, 4 100 932, 4 100 933 ET 4 100 935 – RUE MOISHE – DOSSIER 1834

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le projet d'acte de servitude pour l'installation et l'entretien d'une conduite d'égout pluvial sur une partie des lots 4 100 931, 4 100 932, 4 100 933 et 4 100 935 propriétés de Corporation Bais Halevy, tel que préparé par Me Laurence Acoca, notaire.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer au nom de la Ville, le contrat notarié avec la propriétaire des terrains visés consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-752

SIGNATURE D'UN BAIL DE LOCATION – LOCATION D'UN ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ – ENTREPOSAGE DE VÉGÉTAUX

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer au nom de la Ville un bail de location d'un entrepôt réfrigéré pour l'entreposage de végétaux, à intervenir avec la compagnie 9017-6496 Québec inc., pour une période de six mois à compter du 15 novembre 2010 au 31 mai 2011 avec une possibilité de renouvellement d'un mois.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-753
ENTENTE – RÉCUPÉRATION DES APAPREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET DES
HALOCARBURES**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer au nom de la Ville une entente avec Grenier Populaire des Basses-Laurentides, pour la récupération des appareils électroménagers et des halocarbures sur le territoire de la Ville, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, pour une somme annuelle de 2 000 \$ incluant toutes les taxes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-754
DON À L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU SERVICE DES TRAVAUX
PUBLICS DE LA VILLE DE BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet-pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers municipaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-755
AUTORISATION – GRANDE GUIGNOLÉE DES PAROISSES DE MOISSON
LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la tenue d'une collecte de la Grande Guignolée des organismes desservis par Moisson Laurentides sur la voie publique, le 2 décembre 2010. Cette autorisation constituant une exception aux dispositions de l'article 5.1 du Règlement

RV-1355-2 sur la qualité de vie. Cette autorisation étant délivrée pour les années 2010, 2011 et 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-756
PROJET DE LOI 109 SUR L'ÉTHIQUE MUNICIPALE

ATTENDU qu'avec le projet de loi n° 109, le gouvernement s'apprête à imposer aux élus municipaux des règles sur l'éthique et la déontologie dont il ne souhaiterait pas l'application pour ses propres députés;

ATTENDU qu'en matière d'éthique et de déontologie, il ne devrait pas y avoir deux poids deux mesures et, qu'en ce sens, les mêmes règles et principes doivent s'appliquer aux élus provinciaux et aux élus municipaux;

ATTENDU que selon le projet de loi n° 48, les élus de l'Assemblée nationale bénéficient des services d'un commissaire à l'éthique et à la déontologie pour leur donner des conseils sur leurs obligations en matière d'éthique alors que le droit à un tel service-conseil ne sera pas offert aux élus municipaux;

ATTENDU qu'en matière d'éthique, il est essentiel d'agir prioritairement de façon préventive en mettant à la disposition des élus municipaux des supports en vue de faciliter leur démarche de réflexion et de les aider à résoudre, dans leur pratique quotidienne, des dilemmes dans des situations d'incertitude ou d'inconfort;

ATTENDU QUE c'est en donnant aux élus des municipalités la possibilité de prendre des conseils en amont, de façon libre et volontaire et en toute confidentialité auprès d'un conseiller en éthique et en déontologie, qu'on évitera les manquements et qu'on renforcera la confiance des citoyens;

ATTENDU QUE selon le projet de loi n° 48, un député ne pourra faire l'objet d'une plainte après la fin de son mandat alors que, pour l' élu municipal, les plaintes contre lui seront permises jusqu'à 3 ans après la fin de son mandat;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

QUE la Ville de Boisbriand demande au gouvernement d'adopter, pour les élus municipaux et les députés, les mêmes règles et principes sur certains aspects fondamentaux concernant l'éthique et la déontologie;

QU'en ce sens, les deux amendements suivants soient apportés au projet de loi n° 109 :

- Tout membre du conseil d'une municipalité peut soumettre, à un conseiller en éthique relevant de la Commission municipale, toute question relative au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable;
- Qu'après la fin du mandat d'un élu municipal, aucune plainte ne puisse être déposée contre lui;

QUE cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au secrétaire de la Commission de l'aménagement du territoire, au député provincial du comté et à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-757
DEMANDE DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 50 \$ pour La bourse excellence GAMIN au Gala méritas 2011;
- B) 1 350 \$ à la Maison Parenfant pour le projet communautaire « Aux petits plaisirs »;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-758
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de septembre 2010 montrant un total mensuel de 7 474 695 \$ et un cumulatif de 42 053 239 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-759
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – 3800 À 3830, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS (BÂTIMENT 1) – LES HABITATIONS DU QUARTIER BOISBRIAND – FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 2 décembre 2009, la demande de permis de construction pour une nouvelle phase du projet de construction « Les Habitations du Quartier », aux 3800 à 3830, rue des Francs-Bourgeois, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle(perspective couleur) ;
- Plans d'architecture préparés et signés par madame Mireille Asselin, architecte, datés du 12 janvier 2010 et révisés le 21 septembre 2010 portant le numéro de dossier : 09-013; comportant 12 feuillets / phase 3, F1 à F4:
(R-09-CU-1896)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-760

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION - 3221 À 3231, AVENUE MOISHE, 3241 À 3251, AVENUE MOISHE ET 3261 À 3271, AVENUE MOISHE - ZONE R-3 513

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 4 août 2010, la demande de permis de construction de trois (3) nouveaux bâtiments résidentiels composés de six (6) unités de condo dans le développement résidentiel, phase II de la communauté juive, dans la zone R-3 513 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

3221 à 3231, avenue Moïshe

- Plans d'architecture et un plan d'implantation préparés et signés par monsieur Vincentiu-Dan Agapi, architecte, datés du 16 août 2010 et portant le numéro de projet 03210, comprenant les feuillets no : A001, A100, A101, A102, A103, A200, A300 et A400
- Échantillons de matériaux de revêtements extérieurs et de la toiture ;

(R-10-CU-2091)

3241 à 3251, avenue Moïshe

- Plans d'architecture et un plan d'implantation préparés et signés par monsieur Vincentiu-Dan Agapi, architecte, datés du 16 août 2010 et portant le numéro de projet 03210, comprenant les feuillets no : A001, A100, A101, A102, A103, A200, A300 et A400;
- Échantillons de matériaux de revêtements extérieurs et de la toiture;

(R-10-CU-2092)

3261 à 3271, avenue Moïshe

- Plans d'architecture et un plan d'implantation préparés et signés par monsieur Vincentiu-Dan Agapi, architecte, datés du 16 août 2010 et portant le numéro de projet 03210, comprenant les feuillets no : A001, A100, A101, A102, A103, A200, A300 et A400
- Échantillons de matériaux de revêtements extérieurs et de la toiture.

telle approbation étant assujettie aux conditions énoncées au rapport du directeur du Service d'urbanisme, du 4 août 2010.

(R-10-CU-2093)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-761
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT – 71,
CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de permis d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel au 71, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulations couleur - Élévations avant et arrière, feuillet A-2, daté de décembre 2009, révisé le 27 avril 2010;
- Plan d'implantation, feuillet A-1, daté de décembre 2009, révisé le 27 avril 2010;
- Certificat de localisation, préparé par Jacques Noury arpenteur-géomètre, daté du 14 août 2009 et portant le numéro de minutes 72 297
- Plans d'architecture, préparés et signés par monsieur André Gosselin, technologue de la firme « Les Architectures Gosselin », plan A-1 à A-8, du 31 août 2010.

(R-10-CU-2131)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-762
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT – 103,
CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de permis d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel au 103, chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Perspective couleur, préparée par Serge Labrie & Sasha D'Aigle, Designers d'Intérieurs, identifiée résidence Île de Mai / perspective de la maison proposée, 103 rue Ile-de-Mai ;
- Plans d'architecture, préparés par Richard Prud'homme architecte, en 6 feuillets, A-1 à A-6, dossier #654-10-36, datés du 23 septembre 2010 ;
- Projet d'implantation préparé par Robert Brunelle, arpenteur-géomètre., daté du 23 septembre 2010 et portant le numéro de minutes 11 589.

(R-10-CU-2121)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-763

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS – MODIFICATION DE FAÇADE –
CENTRE D'ANIMAUX NATURE – 3204, AVENUE DES GRANDES TOURELLES -
FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de permis de modification de façade pour Centre d'animaux Nature au 3204, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404 et plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Photo de la façade existante (avant travaux) ;
- Photo des modifications (façade principale avant) ;
- Plans détaillés des modifications, préparés par monsieur David Koenka, architecte, datés du 26 mai 2010, révisés le 21 juin 2010, dessins n^o : AC-01 et AC-02.

(R-10-CU-2121)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-764

**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNES - CENTRE D'ANIMAUX NATURE – 3204, AVENUE DES
GRANDES TOURELLES - FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation de deux enseignes, sur façade avant et arrière pour Centre d'animaux Nature, au 3204, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation visuelle et détails, préparés par les Enseignes Montréal Néon, item # SN_1010144 et # SN_1010145 (fichier 3976_1010145_A_01_R3), révision 17 juin 2010 et # SN_1010146 (fichier 3976_1010146_A_01_R1), révision 3 juin 2010.

(R-10-CU-2123)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-765

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNES- LE QUBE CUISINE URBAINE ET BAR – 2965, PROMENADE SAINT-ANTOINE – FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes pour Le Qube Cuisine urbaine et Bar, au 2965, Promenade Saint-Antoine, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulations visuelles et détails (enseignes au mur et sur auvent) préparés par Groupe Lettra.ca, révisés en date du 29 septembre 2010;

Conditionnellement à ce que l'inscription sur auvent soit réduite à une seule et qu'elle soit installée au-dessus de la porte d'entrée.

(R-10-CU-2126)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-766

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'ENSEIGNES- THINK KITCHEN – 3493, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'enseignes pour Think Kitchen, au 3494, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulations visuelles et détails (enseignes au mur et sur auvent) préparés par l'Atelier de l'Affichage.

conditionnellement à ce qu'une seule enseigne sur auvent soit permise et que l'auvent mitoyen avec le commerce « Belle Pro » soit enlevé.

(R-10-CU-2127)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-767
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE- CRD CREIGHTON – 4001, RUE LAVOISIER – ZONE I-2 441**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1358 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur sur l'élévation gauche de la façade avant pour CRD Creighton., au 4001, rue Lavoisier, dans la zone I-2 441, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulations et détails, préparés par la firme Enseignes Barbo, datés du 17 août 2010 et révisés le 17 septembre 2010, client : crd creighton, dossier : lettres en komacell.cdr;
- Plan de localisation de l'enseigne au mur, extrait de l'orthophoto 2009.

(R-10-CU-2128)

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit monsieur le conseiller Mario Lavallée informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaires avec le ou les représentants de l'Institut de l'oeil.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2010-11-768
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
D'ENSEIGNE- INSTITUT DE L'ŒIL – 4800, RUE AMBROISE-LAFORTUNE –
ZONE I-1 461**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver, conformément au Règlement RV-1240 (PIIA) et à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010, la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne sur pylône pour Institut de l'œil au 4800, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 461, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Localisation, simulation et détails de l'enseigne sur pylône, préparés par Enseignes Barbo inc. et datés du 14 septembre 2010.

Toutefois, le Comité consultatif d'urbanisme recommande que l'enseigne de l'Université de Montréal soit enlevée et intégrée à l'enseigne principale.(R-10-CU-2124)

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son conjoint a déjà eu un lien d'affaires avec le ou les représentants du commerce Au coin de Sophie.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

RÉSOLUTION 2010-11-769

PROGRAMME DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE ET PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L’AFFICHAGE COMMERCIAL ET COMMUNAUTAIRE – REMBOURSEMENT

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver la liste des commerçants bénéficiant du programme d'aide financière à l'affichage commercial et communautaire, telle que préparée par le Service d'urbanisme, en date du 11 octobre 2010;

D'autoriser le versement des subventions accordées en vertu du Règlement RV-1418 et imputées au Règlement RV-1422, à savoir :

- Au Coin de Sophie - 58, chemin de la Grande-Côte;
- Clinique dentaire familiale Massicotte et Serfaty - 225, chemin de la Grande-Côte.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-770

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ESPACE TAMPON – LES ACIERS MODERNES – 531, RUE PAPINEAU – ZONE I-2 128

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'aménagement paysager d'un espace tampon proposé par Les Aciers Modernes, au 531, rue Papineau, dans la zone I-2 128 et plus amplement détaillé aux plans préparés par Louis Champagne, architecte paysagiste, savoir :

Titre du dessin	Projet	Feuille no.	Date
Aménagement de l'espace tampon	531, Papineau	Croquis AM-1(existant)	3 sept. 2010
Aménagement de l'espace tampon	531, Papineau	Croquis AM-2 (proposé)	3 sept. 2010

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-771

**AMÉNAGEMENT – STATIONNEMENT TEMPORAIRE FAUBOURG BOISBRIAND
– LE QUBE CUISINE URBAINE ET BAR – 2965, PROMENADE SAINT-ANTOINE
– FAUBOURG BOISBRIAND – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'aménagement d'un stationnement extérieur temporaire pour une période de six mois à compter du 2 novembre 2010, pour Le Qube Cuisine urbaine et Bar, au 2965, promenade Saint-Antoine, dans la zone I-1 404 et ce, selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 6 octobre 2010 énoncées au rapport du directeur du Service d'urbanisme, du 6 octobre 2010.
(R-10-CU-2130)

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-772

RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-804

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois d'octobre 2010, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

RÉSOLUTION 2010-11-773

ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Karl-Éric Gauthier Louis-Philippe Martineau	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 12 mars 2011;
Martin Casaubon	Préposé au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 12 mars 2011;
Vincent Proulx	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 12 mars 2011;

Peter Blanchette	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 10 septembre 2011;
Olivier Hangrove Alexandre Nadeau	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 17 septembre 2011;
David Gaboury	Superviseur PSL au Service des travaux publics, à compter du 28 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 2 avril 2011;
Philippe Allaire Hugo Beaulieu Marc-André Bédard Olivier Bédard Mario Bernard Jonathan Bolvari-Bergeron Marc-André Bouchard Jérémy Chassé Pinsonneault Benjamin Correia Furtado Shawn Coulombe Jayson Desroches Guertin Carl Gagné Jason Kemp David L. Lévesque Mathieu Dallaire Benoît Faucher Niko Yamada	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 28 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 14 mai 2011.
Adoptée	

**RÉSOLUTION 2010-11-774
ENGAGEMENT - PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Ian Leblanc	Spécialiste escrime au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 10 septembre 2011;
Hélène Lagacé	Spécialiste initiation à la danse au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 17 septembre 2011;
Geneviève Brissette	Spécialiste sports récréatifs au Service des loisirs à compter du 3 novembre 2010 et ne devant pas dépasser le 3 septembre 2011;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-11-775
ENGAGEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser l'engagement de monsieur René Lachance au poste de directeur général de la Ville pour une période de cinq (5) ans à compter du 6 décembre 2010, le tout selon les termes et conditions énoncés au rapport du directeur du Service des ressources humaines et de la paie.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente relative aux conditions de travail reliées à cet engagement.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Halloween – Remercie tous les employés des services de la Sécurité incendie et des Travaux publics pour leur soutien au cours de la soirée de l'Halloween;
- Retour sur la décision concernant l'acquisition du terrain appartenant au Club Aramis des Laurentides inc.;
- Surfaces de jeux synthétiques – Avancement des travaux;
- Installation de clôture au parc Jean-Jacques-Rousseau – Pour protéger les résidences des intrusions de personnes provenant du parc de l'école;

- Brunch du partage organisé par le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand – Le 12 décembre 2010 – Invite les citoyens – Les fonds amassés à cette occasion permettent de soutenir la paroisse pendant des mois;
- Le 12 décembre 2010 en après-midi – Concert de Noël de l'Orchestre symphonique des Basses-Laurentides à l'Église Notre-Dame de la Paix;
- Arrivée prochainement du nouveau directeur général de la Ville. Souligne l'excellent travail de monsieur Michel Lacasse. Explique le processus d'engagement qui a été suivi;
- Règlement RV-753-266 – Implantation d'école dans le secteur du Faubourg Boisbriand – Examinera ce qui pourra être légalement fait par le conseil pour répondre à la demande du conseiller Mario Lavallée pour aviser les citoyens sur la tenue du registre le 29 novembre prochain.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Brunch du partage, le 12 décembre 2010 à l'école Jean-Jacques-Rousseau;
- Collecte de feuilles les 4 et 11 novembre 2010;
- Club de ski Yahou – Début de la saison le 8 janvier 2011. Invite les citoyens intéressés à suivre les sorties du club. Séance d'information le 24 novembre 2010;
- Balle-molle - Félicitations aux bénévoles;
- Hier, le 1^{er} novembre, premier anniversaire de l'élection municipale. Félicitations à tous les conseillers pour le travail d'équipe durant cette première année de mandat;

Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué

- Processus d'engagement du directeur général de la Ville – Exprime sa déception de ne pas avoir été choisi pour faire partie du comité de sélection;
- Remerciements à monsieur Michel Lacasse pour le travail effectué au cours de son mandat.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Brunch du partage et Grande Guignolée – Demande la participation des citoyens;
- Remercie les citoyens d'assister aux séances du conseil.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Brunch du partage – BILLETS disponibles à l'église catholique;
- Déneigement du chemin de la Côte-Sud malgré les travaux – Rassure les citoyens;
- Surfaces de jeux synthétiques – Avancement des travaux;
- Le 3 novembre 2010 à la Maison du citoyen et Place de la culture, soirée d'information par la SODET sur le démarrage d'entreprises;

- Achat de terrain du Club Aramis des Laurentides inc.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Le 14 novembre prochain - Vernissage de l'artiste Luce Lamoureux à la Maison du citoyen et Place de la culture – Invite les citoyens à y assister. Madame Lamoureux participera au Carrousel des arts à Paris avec une délégation du Québec;
- Le 28 novembre 2010 à 14 h – Concert de Noël des Vagabonds de Boisbriand à Lanthier;
- Les 29, 30 et 31 octobre 2010 – Exposition Ophilex 2010 à Ville Lasalle à laquelle l'Association des timbrés de Boisbriand a participé. Onze participants du club ont reçu des prix.
- Brunch du partage – Invite les citoyens à y participer.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Association junior de hockey – Parties à tous les vendredis soirs;
- Conférence de presse – Magasin « Histoire de jouets » supporté par l'organisme Le Florès qui engage des personnes handicapées physiques et intellectuelles. Demande l'encouragement des citoyens. Les profits de cette initiative sont versés aux gens démunis;
- Le 22 novembre 2010 – Tournoi provincial de hockey Atome;
- Le 27 novembre 2010 – Inscription aux activités en salle du Service des loisirs;
- Le 29 novembre 2010 – Collecte de sang organisé par les Chevaliers de Colombs.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Témoignage de reconnaissance à Michel Lacasse;
- Soirée de l'Halloween organisée par l'Oasis de Boisbriand;
- Félicitations à madame Cordato pour la concrétisation du projet d'acquisition du terrain du Club Aramis des Laurentides inc.;
- Demande à nouveau d'obtenir le plan du parc Jean-Jacques-Rousseau pour informer les citoyens de son district;
- Règlement RV-753-266 – Usage école dans le Faubourg Boisbriand – Demande au conseil d'adresser une lettre aux citoyens habiles à voter pour les renseigner sur la procédure d'enregistrement sur le Règlement.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Travaux sur le chemin de la Côte-Sud – Information sur l'avancement des travaux;
- Félicitations aux citoyens de la rue Charlotte-Boisjoli qui ont fait un décor dans le rond-point de la rue au bénéfice de Leucan;
- Remerciement à monsieur Michel Lacasse pour ses années de service;

- Brunch du partage – Invitation à tous. Les fonds sont destinés aux citoyens de Boisbriand qui sont dans le besoin;
- Le 27 novembre 2010 – Gala annuel de Softball du Québec – Boisbriand est en nomination pour le tournoi de l'année.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Denis Marotte

- Articles 5 f), 9, 12, 25, 34

Monsieur Martin Drapeau

- Articles 4 b), 4 k), 18, 12

Monsieur Philippe Filion

- Article 5 f)

RÉSOLUTION 2010-11-776

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE lever la séance à 22 h 52.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière